Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260216-DEL20261-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
12 février 2026

Date d'affichage de la convocation :
12 février 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 16

DEL-2026-1

OBJET

DM1 AUGMENTATION DE CREDITS AU CCAS

POUR : 16
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le seize février à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire

Etaient présents : Magali CAIGNEC, Jean-Paul COZIEN, Pierre-Alain FEREC, Emmanuel GUEGUEN, Camille GUILLOUX, Nadine HASCOET, Daniel INIZAN, Stéphane JAYR, Bernard JOUAN, Cyrille LE GUEN, Danièle LE STER, Daniel MAZE, Anne-Marie RIOU, Maryline RIVIERE et Christelle TREUT

Etait absent et représenté : Sébastien HAMON
Étaient excusés : Sandrine LE GOFF, Jean-Christophe MAHE et Christophe PETIT

Mme Anne-Marie RIOU a été nommée Secrétaire.

Mr Le Maire propose une décision modificative du budget afin d'affecter 1000€ supplémentaire au CCAS. Lors du conseil du 15 décembre, l'assemblée a voté le budget 2026 dans lequel une subvention au CCAS de 6500€ avait été décidée.
Le mode de calcul de l'épicerie sociale impacte le budget du CCAS, il est donc proposé d'augmenter la subvention de 1000€ soit une subvention totale de 7500€ (compte dépenses 657363)

Le Conseil municipal,

Après en avoir pris connaissance,

Approuve la proposition modificative du budget de la commune en affectant 1000€ supplémentaire au CCAS pour l'année 2026 €

Pour extrait conforme,
Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)